

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 7 novembre 2023 à 18 h 31 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillers Paolo Galati, Seta Topouzian et Pierre Brabant sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CM-20231107-972

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 7 novembre 2023.

ADOPTÉ

CM-20231107-973

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 octobre 2023, à 18 h 32, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 octobre 2023 à 18 h 32.



ADOPTÉ

(SD-2023-4876)

CM-20231107-974

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 12 octobre 2023, à 16 h 55, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 12 octobre 2023 à 16 h 55.

ADOPTÉ

(SD-2023-5048)

CM-20231107-975

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 19 octobre 2023, à 16 h 36, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 19 octobre 2023 à 16 h 36.

ADOPTÉ

(SD-2023-5261)

CM-20231107-976

DÉPÔT – DÉCLARATION DE CANDIDATURE – ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2021

Le conseiller Claude Laroche dépose la déclaration de candidature de la conseillère Seta Topouzian dans le cadre des élections municipales 2021.



CM-20231107-977

DÉPÔT – PÉTITION – ENTREPOSAGE DE VÉHICULES
AUTOMOBILES – BOULEVARD CURÉ-LABELLE

La conseillère Aglaia Revelakis dépose une pétition concernant l'entreposage de véhicules automobiles par l'entreprise Auto Primo situé au 2032, boulevard Curé-Labelle.

CM-20231107-978

DÉPÔT – RAPPORT ANNUEL 2022-2023 – REGROUPEMENT
LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La conseillère Louise Lortie dépose le rapport annuel 2022-2023 du Regroupement lavallois pour la réussite éducative.

CM-20231107-979

DÉPÔT – PÉTITION – RUE DU BARRAGE

La conseillère Christine Poirier dépose une pétition concernant l'installation de ralentisseurs, l'augmentation de la présence policière ainsi que les problèmes de stationnement sur la rue du Barrage, près de la berge de l'Alose.

CM-20231107-980

DÉPÔT – PÉTITION – AMÉNAGEMENT – CENTRE
COMMUNAUTAIRE LE SORBIER

La conseillère Flavia Alexandra Novac dépose une pétition concernant l'aménagement de la cour arrière du centre communautaire Le Sorbier.

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Achille Cifelli souligne la campagne Noeudvembre pour la sensibilisation au cancer de la prostate et invite les citoyens à se procurer le nœud papillon afin de soutenir les recherches pour cette cause.

Il souligne également le jour du Souvenir qui aura lieu le 11 novembre et porte le coquelicot en guise de reconnaissance et d'hommage aux victimes.

Le conseiller Claude Laroche invite les citoyens à participer à une rencontre citoyenne concernant la sécurité routière qui aura lieu à



l'hôtel Best Western le 28 novembre à 19 h, en compagnie de sa collègue Louise Lortie, et souligne que des discussions auront lieu en lien avec la sécurité routière au point 15.5 de l'ordre du jour.

La conseillère Isabelle Piché souligne que des discussions auront lieu au point 15.1 de l'ordre du jour concernant la mise en disponibilité sur le site Web de la Ville, en temps réel, des données du ColiMinder situé près de la station d'eau potable de Sainte-Rose.

La conseillère Aline Dib souligne la 20e édition de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles et mentionne l'importance de la diversité et des relations interculturelles à la Ville. Elle mentionne que le mois de septembre a été nommé le mois du Patrimoine libanais à la Ville et invite les citoyens à participer aux activités offertes en lien avec la diversité et les rencontres interculturelles.

Le conseiller Alexandre Warnet souligne le 2e anniversaire de leur mandat et de leur responsabilité envers l'environnement, la transition écologique et de l'urgence climatique et mentionne que les municipalités sont responsables des actions climatiques.

Il mentionne également qu'il reste 73 mois pour s'impliquer activement dans la diminution des gaz à effet de serre ainsi que dans les solutions et actions environnementales.

La conseillère Louise Lortie souligne la Semaine nationale des personnes proches aidantes et mentionne l'importance de ces personnes dans leur entourage et des organismes communautaires pour leur implication.

La conseillère Aglaia Revelakis souligne la fête de l'indépendance du Maroc le 18 novembre et invite les citoyens à participer aux festivités et aux commémorations.

Elle souligne également la fête de l'indépendance du Liban qui aura lieu le 22 novembre et souhaite un bel anniversaire auprès des membres de la communauté libanaise.

Le conseiller David De Cotis souligne le passage de la troupe lavalloise Switch, provenant des Loisirs St-Bruno, lors de la 3e soirée d'audition de l'émission de danse «Révolution» et la félicite pour son succès.

Il souligne également le succès de la fête d'Halloween qui a eu lieu le 31 octobre dernier au parc de Lausanne et remercie les Loisirs St-Bruno de Laval, la Ville et les participants pour leur implication et leur présence.

Le conseiller Nicholas Borne souligne le succès et les résultats des



athlètes lavallois lors de 3 événements sportifs, soit aux Championnats ISU des quatre continents courte piste à la Place Bell en patinage de vitesse, aux Jeux panaméricains de Santiago 2023 en gymnastique artistique dont les athlètes proviennent du club Laval Excellence, et au Championnat du monde de curling mixte 2023.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Stéphane Beaulac

Critères de sélection – consultations publiques – registres référendaires – Cité du cinéma

Pierre Anthian

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Yahmi Redouane

Candidature et éligibilité de la conseillère Seta Topouzian – élections municipales 2021

Sylvie Levac-Gauthier

Réclamation – égout sanitaire – rue Martial

Dépôt de documents

Monique Dufour

Linda Vincent

Elisabeth Lachance

André Haddad

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Gilles Robillard

Problèmes de sécurité routière, de déneigement et de signalisation – demande de nettoyage – montée Masson

Louise Labrie

Aménagement et planification – bibliothèque Multiculturelle

Jacinthe Lessard

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Josée Bergeron

Santo Beltrocco

Jacques Vinet

Louise Bordeleau

Steve Vézina

Anaïs Caudal-Lussier

Youssef Frangieh

Mélanie Guimond

Amal Melki



Kathleen Tisserand
Claude Locas

Projet de construction de la grande bibliothèque – demande de parcs urbains – manque d’espaces verts au centre-ville

Louis-Pierre Plourde
Négociations – convention collective – Syndicat des cols bleus de la Ville de Laval inc.

Francois Couture
Problème de luminosité – lampadaires – rue Marius-Barbeau

Stéphanie Pasquin
Amélioration de la sécurité routière et piétonnière près des écoles – respect des limites de vitesse – école primaire Saint-Gilles

Jonathan Tremblay
Consultations publiques – grands projets sur le territoire – aménagement de parcs urbains près des transports en commun – réglementation municipale et bénévoles
Dépôt de documents

Céline Marchand
Jean Talbot
Investissement – projet d’implantation de stationnement et d’affichage dynamiques – pollution lumineuse

À 20 h 52, la séance est suspendue.

À 21 h 08, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance. Tous les membres sont présents.

CM-20231107-981

**AUGMENTATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-2025**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «70-00037 - Infrastructure culturelle du centre-ville (bibliothèque centrale et centre de création artistique professionnelle)» de 915 000 \$ en 2023 à 1 394 000 \$;

d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet de 1 000 000 \$ en 2024 à 30 389 000 \$;

d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet de 1 000 000 \$ en 2025 à 53 352 000 \$;



d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet de 7 048 000 \$ en date ultérieure à 59 213 000 \$.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 12 en faveur et de 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-3876)

CM-20231107-982

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13025

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-13025 décrétant la conception et la construction d'une infrastructure culturelle au centre-ville de Laval et décrétant un emprunt de 144 512 000 \$ à cette fin.

Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 12 en faveur et de 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ



(SD-2023-4665)

CM-20231107-983

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13061

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13061 modifiant le Règlement L-11590 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

ADOPTÉ

(SD-2023-5273)

CM-20231107-984

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DU
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau du vérificateur général, soit:

la réaffectation de Mme Véronique Boily du poste permanent de vérificatrice générale (0001) au poste de conseillère spéciale à la vérificatrice générale en surplus de structure, et ce, aux mêmes salaires et conditions;

code budgétaire: 29101-134100-111110;

l'approbation de l'addenda à la convention d'emploi à intervenir entre la Ville de Laval et Mme Véroniqu Boily;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville cet addenda;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;



le remplacement de l'organigramme concerné.

ADOPTÉ

(SD-2023-5370)

CM-20231107-985

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - NOMINATION -
VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE - BUREAU DU VÉRIFICATEUR
GÉNÉRAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources
humaines concernant le Bureau du vérificateur général, soit:

la nomination de Mme France Lessard au poste de vérificatrice
générale, et ce, selon les termes de son contrat de travail;

code budgétaire: 29101-134100-111110;

l'approbation du contrat de travail à intervenir entre la Ville de Laval
et l'employé identifié à ce contrat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-
président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à
signer pour et au nom de la Ville ce contrat;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations
précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

ADOPTÉ

(SD-2023-5370)

CM-20231107-986

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-29050

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 51 738,75



\$, requis pour défrayer le coût des honoraires de CIM Conseil pour les services professionnels rendus suite au mandat OS-29050 qui lui a été confié par la résolution CM-20170314-174 dans le cadre du projet du centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (CIBAF).

ADOPTÉ

(SD-2023-2174)

CM-20231107-987

NOMINATION - COMITÉ DE TOPONYMIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Claude Lavoie pour agir à titre de membre indépendant au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2023-4951)

CM-20231107-988

AUGMENTATION - BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une augmentation du budget de fonctionnement 2023 de 4 000 000 \$ afin d'augmenter les revenus provenant de la récupération des sommes payées injustement et d'augmenter les affectations aux paiements comptants.

ADOPTÉ

(SD-2023-4240)

CM-20231107-989

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30129

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30129 pour l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée de prise d'appels 9-1-1 prochaine génération, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 524 310,97 \$ à Comtech Solacom Technologies inc. (Solacom), dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 25 avril 2023 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-4195)

CM-20231107-990

RÉSOLUTION AMENDÉE - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1738

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20230912-845 concernant l'adjudication du contrat DOS-1738 pour les services de transport de neige et de glace avec opérateur 2023-2026, afin d'y ajouter les soumissionnaires suivants:

75. 9272-0457 Québec inc.

76. 9294-5450 Québec inc.

77. Aménagement Expert Déneigement

78. ATT International inc.

79. Transport paysagiste Benoit Charbonneau inc.

80. Transport Roger Lajoie inc.

ADOPTÉ

(SD-2023-4588)

CM-20231107-991

APPROBATION - POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
COMMUNE - FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT ET FONDS
LOCAL DE SOLIDARITÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:



d'approuver la Politique d'investissement commune du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS).

ADOPTÉ

(SD-2023-3184)

CM-20231107-992

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30070

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser SNC-Lavalin inc. à procéder à la reprise du projet de réaménagement du tronçon nord de l'avenue Léo-Lacombe, l'ajustement des plans et devis préliminaire à 90 % et pour un accompagnement dans la démarche d'analyse de risques des honoraires professionnels supplémentaires, dans le cadre d'un contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services lors de l'exécution des travaux pour divers projets d'infrastructures municipales, au montant de 109 049,19 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 2, entente-cadre.

ADOPTÉ

(SD-2023-4709)

CM-20231107-993

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30070

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires requis pour défrayer le coût des services professionnels de Shellex Groupe Conseil inc. prévus au contrat OS-SP-30070, pour la réalisation d'une étude de drainage, la préparation des plans et devis et le soutien technique durant la construction des travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sur les rues du Chalutier, des Marins et du Phare, à savoir:



la phase A «études, plans et devis» visant à réaliser les études ainsi qu'à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 72 938,71 \$;

la phase B «réalisation, soutien technique» visant à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 24 312,90 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A «études, plans et devis».

ADOPTÉ

(SD-2023-4783)

CM-20231107-994

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30310

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un mandat à Cardin Julien Cardin inc., au montant de 365 683,73 \$, pour les services professionnels d'architectes prévus au contrat OS-SP-30310, lot 1, pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et autres installations au parc Le Bouthillier, à savoir:

la phase «études» comprenant les devis de performance et concepts, au montant de 258 975,44 \$;

la phase «appel d'offres», assistance pendant l'appel d'offres, au montant de 33 584,19 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 73 124,10 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30310, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2023-4736)



CM-20231107-995

RÉSOLUTION AMENDÉE - VENTE - NADA ABDUL SATER ET MATHIEW KEOROGHLIAN

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20191203-994, le conseil municipal acceptait de vendre à Mme Nada Abdul Sater et M. Mathiew Keoraghlian, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, les lots 1 717 801, 1 717 800, 1 717 799, 1 717 788 et 1 717 809 et les parties de lots 1 717 677, 1 717 673, 1 717 674 (6 285 619), 1 720 332 (6 288 762 et 6 288 765), 1 717 660 (6 285 622) et 1 720 325 (6 288 768) du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 4 494,1 mètres carrés, pour la somme de 810 300 \$, les frais notariés et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les conditions mentionnées dans la promesse d'achat;

ATTENDU QUE, par cette même résolution, le conseil excluait la partie de lot 1 720 332 (lots projetés 6 288 762 et 6 288 765) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 1 762,3 mètres carrés, du domaine public de la Ville de Laval;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20200204-95, le conseil amendait la résolution CM-20191203-994 afin de remplacer «Mathiew Keoraghlian» par «Mathiew Keoroghlian»;

ATTENDU QUE le lot 6 288 765 a été remplacé par le lot 6 512 829 dudit cadastre;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20191203-994 afin qu'elle se lise comme suit:

«de vendre à Mme Nada Abdul Sater et M. Mathiew Keoroghlian, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, les lots 1 717 801, 1 717 800, 1 717 799, 1 717 788 et 1 717 809 et les parties de lots 1 717 677, 1 717 673, 1 717 674 (6 285 619), 1 720 332 (6 288 762 et 6 512 829), 1 717 660 (6 285 622) et 1 720 325 (6 288 768) du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 4 494,1 mètres carrés, pour la somme de 810 300 \$, les frais notariés et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les conditions mentionnées dans la promesse d'achat;

d'exclure la partie de lot 1 720 332 (lots projetés 6 288 762 et 6 512 829) dudit cadastre, d'une superficie approximative de 1 762,3 mètres carrés, du domaine public de la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes».



ADOPTÉ

(SD-2023-4534)

CM-20231107-996

RENOUVELLEMENT - AVIS DE RÉSERVE POUR FINS
MUNICIPALES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de renouveler, pour une période additionnelle de 2 ans, l'imposition d'une réserve pour fins municipales sur le lot 1 761 065 du cadastre du Québec ou tout autre lot de remplacement dudit cadastre, et ce, conformément à la Loi sur l'expropriation qui prévoit:

que cette réserve prohibe, pendant sa durée, toute construction, amélioration ou addition sur l'immeuble qui en fait l'objet, sauf les réparation;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer et à publier le renouvellement de l'avis d'imposition d'une réserve à des fins municipales, incluant l'abandon de l'avis de réserve.

ADOPTÉ

(SD-2023-4948)

CM-20231107-997

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-977

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat DOS-977 par Brodeur Frenette S.A. à Aedifica inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

ADOPTÉ

(SD-2023-4744)

CM-20231107-998

OCTROI - CONTRAT DOS-1946

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1946, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces pour les équipements de marque Prinoth ainsi que le service d'entretien et de réparation, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Équipements Plannord ltée
1 214 621,88 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4983)

CM-20231107-999

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT SP-30143

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Tetra Tech QI inc. à préparer une étude afin de déterminer les sites potentiels pour l'implantation de 23 nouvelles chambres de sectorisation sur le territoire de la Ville de Laval, dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable, au montant de 344 609,97 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions de l'offre de services SP-30143, lot 3 (entente-cadre).

ADOPTÉ

(SD-2023-4677)

CM-20231107-1000

2E AVENANT - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac



et résolu à l'unanimité:

d'approuver le 2e avenant à la convention d'aide financière à intervenir entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Laval accordant un délai supplémentaire de 12 mois pour finaliser l'ensemble des actions prévues à la convention, dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat, pour le terme 2021-2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-4716)

CM-20231107-1001

APPROBATION - ENTENTE DE PROLONGATION DE LA
SERVITUDE D'EMPIÈTEMENT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de prolongation de la servitude d'empiètement à intervenir entre Immeubles Java II S.E.C. et Ville de Laval concernant le lot 6 451 577 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions mentionnés à cette entente;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer un acte visant à modifier la servitude d'empiètement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-5060)

CM-20231107-1002

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1699

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1699, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de réception, de tri et de valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Multi Recyclage S.D. inc.

lot 1

558 778,50 \$;

lot 2

373 668,75 \$;

lot 4

97 728,75 \$;

GFL Environmental inc.

lot 5

3 164 226,98 \$;

Recyclage Notre-Dame inc.

lot 6

204 195,60 \$;

de rejeter la soumission reçue pour le lot 3 dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ce lot.

ADOPTÉ

(SD-2023-4730)

CM-20231107-1003

OCTROI - CONTRAT DOS-1895

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1895, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de maintenance et de support des logiciels et des produits Portfolio, InMedia et MondoPC, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

InMédia Technologies inc.

429 598,43 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4815)



CM-20231107-1004

**AUTORISATION - HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES -
CONTRAT OS-SP-30317**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 15 452,64 \$ à FNX-Innov inc., dans le cadre du contrat OS-SP-30317 concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux avec résidence pour la reconstruction des écrans antibruit en bordure est et ouest de la route 125, entre les boulevards Lévesque Est et Saint-Martin Est.

ADOPTÉ

(SD-2023-4750)

CM-20231107-1005

**AUTORISATION - VERSEMENT - COMPENSATION
FINANCIÈRE - APPEL DE PROPOSITIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'autoriser le versement d'une compensation financière au montant de 862 312,50 \$ aux proposants ayant déposé une proposition conforme non retenue aux termes de l'appel de propositions dans le cadre de la réalisation en mode conception et construction d'une infrastructure culturelle au centre-ville de Laval, et ce, à même l'excédent de fonctionnement déjà affecté au projet.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 14 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.



ADOPTÉ

(SD-2023-5212)

CM-20231107-1006

DÉSIGNATIONS - CONSEIL D'ADMINISTRATION -
COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de désigner M. Pierre Marchand à titre d'administrateur indépendant représentant la Ville de Laval au sein du conseil d'administration du Complexe Multi-Sports de Laval inc., et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

de désigner M. Sylvain Noël, chef de division sport et activité physique au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à titre d'observateur au sein dudit conseil d'administration, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2023-5145)

CM-20231107-1007

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le programme «Acquisition de terrains - Divers» afin que celui-ci passe de 20 229 900 \$ à 23 579 900 \$ pour 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-5164)

CM-20231107-1008

VENTE - 355 CURÉ-LABELLE INC.

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de vendre à 355 Curé-Labelle inc., ses représentants, successeurs ou ayants droit, une partie du lot 5 064 557 (lot projeté 6 594 307) et le lot 6 243 141 du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 3 350,9 mètres carrés, au prix de vente établi aux conditions mentionnées à l'option d'achat de la promesse de vente, les frais notariés et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-5164)

CM-20231107-1009

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 637 813

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre de 355 Curé-Labelle inc., ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 4 450 000 \$ le lot 1 637 813 du cadastre du Québec, d'une superficie de 4 405 mètres carrés, selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de vente, nécessaire à des fins de réserve foncière;

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-5164)

CM-20231107-1010

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une dépense de 4 450 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 637 813 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de réserve foncière;

d'approuver une dépense de 118 128 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'indemnité à laquelle le propriétaire aurait eu droit en compensation des droits sur les mutations immobilières dans le cadre de procédures en expropriation, concernant l'acquisition du lot 1 637 813 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de réserve foncière;

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

ADOPTÉ

(SD-2023-5164)

CM-20231107-1011

ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ SUR LES
TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE DE LA VILLE DE
LAVAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20181204-906, le conseil a aboli la Commission des transports et a, par le fait même, constitué le Comité consultatif sur les transports et la mobilité durable (le «CCTMD»);

ATTENDU QUE, conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval, le Secrétariat de la gouvernance révisé périodiquement les mandats de toutes les instances internes de la Ville et procède à l'analyse de leurs activités afin de s'assurer que celles-ci répondent encore aux besoins de la Ville, que leur structure de gouvernance demeure à valeur ajoutée, que leur objet est accompli, etc.;

ATTENDU QUE malgré que le CCTMD soit constitué depuis le 4 décembre 2018, force est de constater que celui-ci a été inactif dans les dernières années et que de nombreuses discussions ont eu lieu à son sujet depuis, notamment à l'égard de son mandat qui est, actuellement, en redéfinition;

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20230110-66, le conseil a attribué un mandat spécifique au CCTMD qui vise la tenue d'une consultation publique impliquant les citoyens et les représentants



d'organismes concernés et la transmission de recommandations afin de favoriser le développement et la consolidation du transport actif et durable;

ATTENDU QU'il a été constaté qu'il y avait lieu d'apporter des modifications au mandat afin de revoir la composition du CCTMD et d'y ajouter la responsabilité de consultation publique dans la démarche de réalisation du Plan stratégique de mobilité durable («PSMD») qui prévoit déjà une démarche de consultation;

ATTENDU QU'en raison de la responsabilité spécifique du comité qui vise la tenue d'une consultation publique ainsi qu'en raison de la composition paritaire du comité entre les membres élus et les membres indépendants, le Secrétariat de la gouvernance recommande de modifier le nom du CCTMD pour «Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval»;

ATTENDU QUE le Bureau de la mobilité et le Secrétariat de la gouvernance recommandent d'adopter le mandat révisé du comité, joint au sommaire décisionnel, qui modifie notamment sa composition ainsi que ses rôles et responsabilités, et de mandater le Secrétariat de la gouvernance pour procéder au recrutement et pour présenter les recommandations quant aux nominations des membres du comité selon la nouvelle composition;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le mandat révisé du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval joint au sommaire décisionnel;

de mandater le Secrétariat de la gouvernance pour procéder au recrutement et pour présenter les recommandations quant aux nominations des membres du comité selon la nouvelle composition.

ADOPTÉ

(SD-2023-3645)

CM-20231107-1012

NOMINATION - CONSEIL DES LAVALLOISES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Nanor Kassis à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.



ADOPTÉ

(SD-2023-5244)

CM-20231107-1013

ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES AÎNÉES DE LAVAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20210810-768, le conseil municipal constituait le Comité consultatif des personnes âgées de Laval et établissait son mandat;

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Les révisions visent à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement et reflètent de nouvelles responsabilités, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont surtout des ajustements de forme qui visent à assurer la cohérence interne et à mettre à jour certaines dispositions standard applicables à toutes les instances internes. Certaines dispositions sont retirées parce qu'elles sont inutiles, alors que d'autres visent à refléter les pratiques actuelles ou à les alléger, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres. Il n'est proposé aucune modification de fond quant aux rôles et responsabilités ni à la composition du comité;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande d'adopter le mandat révisé joint au sommaire décisionnel, qui remplace le mandat de ce comité approuvé par la résolution CM-20210810-768;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu:

d'adopter le mandat révisé du Comité consultatif des personnes âgées de Laval joint au sommaire décisionnel.

Un débat s'engage.

La conseillère Louise Lortie propose un amendement à la proposition afin de modifier le mandat révisé du Comité consultatif des personnes âgées de Laval pour que ce comité soit redevable auprès du conseil municipal plutôt qu'au comité exécutif, que leur mandat soit également donné par le conseil municipal et que ce comité consultatif présente ses recommandations ou autres sujets à traiter auprès du



conseil municipal.

Le conseiller Claude Larochelle appuie l'amendement.

Un débat s'engage.

M. Stéphane Boyer, maire, demande le vote sur l'amendement, lequel est rejeté par un compte de 6 en faveur et de 12 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de l'amendement;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent contre l'amendement.

La conseillère Louise Lortie demande le vote sur la proposition principale, laquelle est acceptée par un compte de 16 en faveur et de 2 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition principale;

les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition principale.

ADOPTÉ

(SD-2023-5247)

Suite à un débat, les discussions sur les points 11.31 et 11.32 sont reportées à une séance ultérieure.

CM-20231107-1014

**ADOPTION - MANDAT RÉVISÉ - CONSEIL DES
LAVALLOISES**

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20190312-166, le conseil municipal constituait le Conseil des Lavalloises et établissait son mandat;

ATTENDU QUE la Politique-cadre en matière de gouvernance prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Les révisions visent à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement et reflètent de nouvelles responsabilités, en plus de tenir compte des



résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont surtout des ajustements de forme qui visent à assurer la cohérence interne et à mettre à jour certaines dispositions standard applicables à toutes les instances internes. Certaines dispositions sont retirées parce qu'elles sont inutiles, alors que d'autres visent à refléter les pratiques actuelles ou à les alléger, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres. De plus, certaines dispositions ont été ajoutées pour encadrer la procédure par laquelle les mandats sont confiés au comité par le comité exécutif et comment le comité peut faire des suggestions de mandats ou de sujets au comité exécutif. Aucune modification n'est proposée concernant les rôles, les responsabilités ou la composition du comité;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande d'adopter le mandat révisé joint au sommaire décisionnel, qui remplace le mandat de ce comité approuvé par la résolution CM-20190312-166;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le mandat révisé du Conseil des Lavalloises joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-5265)

CM-20231107-1015

**RÉSOLUTION AMENDÉE - PROPOSITION ACCEPTÉE -
DIVULGATION DES RÉSULTATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS DE LA VILLE**

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20180807-616, le conseil exigeait de son trésorier et Service des finances, notamment, la production et la présentation au conseil municipal d'états financiers aux 31 mars, 30 juin, 31 août et 31 décembre;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le calendrier de production et de présentation des états financiers au conseil municipal;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:



d'amender la résolution CM-20180807-616 afin que les dates de production et de présentation au conseil municipal des états financiers par le trésorier soient dorénavant les 30 avril, 31 août et 31 décembre de chaque année.

ADOPTÉ

(SD-2023-5166)

CM-20231107-1016

VIREMENT - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le virement de l'excédent de fonctionnement affecté à la construction de la Place Bell au montant de 5 000 000 \$ à l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉ

(SD-2023-5197)

CM-20231107-1017

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1864

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1864, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de sel de déglacage pour les saisons hivernales 2024 et 2025, pour une période d'un an et 4 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Compass Minerals Canada Corp.
4 495 062,60 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4374)

CM-20231107-1018

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1652



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Isabelle Piche
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1652, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de plantation d'arbres et de revégétalisation de bretelles d'autoroute sur le territoire lavallois, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Urbex Construction inc.
787 058,49 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4527)

CM-20231107-1019

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1749

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1749, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la réfection de toitures en bardeau d'asphalte, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Toitures des 2 rives inc.
258 463,80 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4626)

CM-20231107-1020

OCTROI - CONTRAT DOS-2001

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2001, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services d'assistance technique pour l'établissement de la caractérisation des eaux usées brutes de la Ville



de Laval, en prévision de l'intégration ou de l'optimisation du traitement secondaire aux stations de récupération des ressources de l'eau, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Centre des Technologies de l'eau
347 080,78 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4754)

CM-20231107-1021

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1828

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1828, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de produits chimiques pour les stations d'eau potable (Silicate de sodium, Aluminate de sodium, Polychlorure d'aluminium), pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Brenntag Canada inc.
lot 1
339 923,59 \$;

lot 2
6 808,13 \$;

Kemira Water Solutions Canada inc.
lot 3
373 381,31 \$;

lot 5
182 810,25 \$;

d'annuler l'appel d'offres pour les lots 4 et 6 dudit contrat.

ADOPTÉ

(SD-2023-4763)

CM-20231107-1022

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1781

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1781, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de grands ménages pour divers bâtiments municipaux, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Entretien Mana inc.
687 771,83 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-4846)

CM-20231107-1023

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1198

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-1198, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'un système de gestion du contenu web (CMS) ainsi que les services professionnels pour l'implantation et le développement, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Vortex Solution inc.
1 914 649,93 \$.

Un débat s'engage.

La conseillère Aglaia Revelakis demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 14 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-4914)



CM-20231107-1024

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-571

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-571 pour les services d'entretien, de réparation et de travaux divers de plomberie et de chauffage dans les bâtiments municipaux, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 171 312,75 \$ à Mécanicaction inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des immeubles, parcs et espaces publics daté du 9 octobre 2023 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-5044)

CM-20231107-1025

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30089

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30089 pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles des conteneurs semi-enfouis à chargement par grue, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 388 148,41 \$ à Environnement Routier NRJ inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté daté du 4 octobre 2023 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-4970)

À 22 h 39, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.

CM-20231107-1026

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1744



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1744, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location d'outils, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Location d'outils M.S. inc.
707 383,69 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-5126)

CM-20231107-1027

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2041

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2041, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction des bâtiments localisés aux 715, 735, 755 et 803, boulevard des Laurentides, pour une période de 30 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Excavation René St-Pierre inc.
310 431,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-5228)

À 22 h 42, la conseillère Christine Poirier reprend son siège.

À 22 h 44, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.



À 22 h 46, la présidente Cecilia Macedo ajourne la séance au mercredi 8 novembre 2023 à 16 h.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe